



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction interrégionale de la Mer
Nord Atlantique-Manche Ouest**

**Annexe n° 1 à l'arrêté du préfet de la région Bretagne n°R53-xxxx-xx-xx-xxxx du jj mm aa
réglementant l'exercice de la pêche maritime des poissons migrateurs et de la pêche en
estuaires en Bretagne**

Limites d'interdiction relatives à l'usage et la détention en pêche de loisir de filets maillants calés ou
de filets trémails à partir d'embarcations ou de navires mentionnés au II de l'article R.921-88 dans
les eaux salées des fleuves et rivières

Rivière	Limite aval
Rance	Ligne joignant la pointe de la Vicomté au marégraphe de Solidor.
Arguenon	Ligne joignant la pointe du Chevet au moulin du Bay par l'extrémité nord de la Petite Roche.
Trieux/Leff	Ligne joignant la pointe du Gourn à la pointe nord de l'île à Bois.
Jaudy	Ligne joignant le parking de la pointe de An Hinkin à l'îlot Enez Yar.
Léguer	Ligne joignant la pointe Servel à la pointe de An Douven.
Douron	Pont de la route Plestin-les-Grèves/Locquirec.
Dossen/Dourduff	Ligne joignant la pointe de Pen-al-Lann à la pointe de Terenez.
Penzé	Ligne joignant la pointe de Lingoz à Penquer.
Horn/Guillec	Ligne joignant le chemin de Méchourouz (commune de Santec) à l'extrémité de la jetée du port de Moguériec (commune de Sibiril), via le rocher Roc'h Tréaz.
Aber Wrac'h	De la côte ouest de l'île Cézon en suivant l'alignement phare de l'île Vierge par disque du fort Cézon, puis nord de l'île d'Ehre puis chemin reliant l'île d'Ehre à la pointe de Rosmeur.
Aber Benoît	Ligne joignant la pointe de Korn ar Gazel à la pointe de Prat al Lann.
Aber Ildut	Ligne joignant la pointe de Beg ar Groas (rive gauche) au rocher du Crapaud.
Elorn	Pont Albert Louppe.
Daoulas	Ligne joignant la pointe de Rostivec à la pointe du Château.
Camfrouit	Ligne joignant la pointe de Hanvec au clocher de Logonna-Daoulas.
Faou	Ligne joignant la pointe de l'île de Tibidy à la poudrière de l'île d'Arun.
Aulne/Douffine	Ligne joignant la Croix de Landevennec à la poudrière de l'île d'Arun.
Goyen	Ligne joignant le phare du Raoulic à la balise du rocher du Corbeau.

Rivière	Limite aval
Pont-l'Abbé	Ligne joignant la pointe de l'Île-Tudy à l'extrémité nord du port de Loctudy (quai du Blaz à côté du quai de la criée).
Odet	Ligne joignant la pointe du Coq à la pointe de Malakoff.
Aven	Ligne joignant la pointe de Beg-er-Vechen à la pointe de Penquernéo.
Belon	Ligne joignant la pointe de Penquernéo à la plage de Kerfany.
Laïta	Ligne joignant la 2ème balise route (rive droite) à la pointe du Guidel (rive gauche) (sémaphore).
Blavet	Ligne joignant la pointe de Kervern à la pointe du Bonhomme (Beg ar Men).
Scave	Confluence avec le Scorff.
Scorff	Ligne joignant la pointe de l'Espérance au feu du bassin à flot.
Rivière d'Étel	Barre d'Étel.
Vilaine	Ligne joignant la pointe du Scal à la pointe du Moustoir.